Nom et Prénom du surveillant de l’examen : {AIPR\_surveillant\_1}

Domaine de compétence couvert par l’attestation :

(Cas où l’employeur est un responsable de projet ou son représentant)

|  |
| --- |
| **{AIPR\_nom\_1}** |

Nota : l’attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l’attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu’une seule des 3 cases ci-dessus.

Je soussigné {societe\_representant}, directeur technique agissant par délégation de pouvoirs.

Atteste que : {stagiaire\_nomprenom\_1} né(e) le {stagiaire\_datenaiss\_1}

Présenté par : {client\_designation\_1}, {client\_ad1\_1} {client\_codep\_1} {client\_ville\_1}

À l’examen tenu le {AIPR\_date\_1} relatif au domaine de compétences susmentionné, sous le n° de ticket d’examen {AIPR\_ticket\_1}.

A réussi son examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l’examen mentionnée ci-dessus, ou du {AIPR\_date\_1} si la date de réussite à l’examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l’employeur d’une autorisation d’intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Fait à {societe\_ville}, le {AIPR\_date\_1}.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Cachet et signature du centre de formation :{societe\_representant}, {societe\_qualite} |

****

Nota : la présente attestation n’a pas de valeur pour l’application d’autres réglementations que celle mentionnée dans le titre. Elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l’accès aux ouvrages des exploitants.